

VENTE JUDICIAIRE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le mercredi 17 septembre 2014 à 11h

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odet :

A la requête de :

1- Me Paul-Henri SORET mandataire judiciaire 11 rue du palais 29000 QUIMPER, ès qualité de Mandataire Liquidateur.

suite à la Liquidation Judiciaire de SCI NOUGAT et en vertu d'un jugement du Tribunal de COMMERCE de QUIMPER le 14 juin 2013 ;

2- La Caisse d'Épargne et de Prévoyance Bretagne - Pays de Loire - venant aux droits de la caisse d'épargne de Bretagne, Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 834 000.000. euros - Siège social 2, place Graslin 44911 Nantes Cedex 9 - 392 640 090 R.C.S. Nantes - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le N°07 022 287 Titulaire d'une carte professionnelle « transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeur » N°1878 T délivré par la préfecture de LOIRE ATLANTIQUE garantie par la CEGI 128 rue de la Béotie 75378 PARIS CEDEX représentée par son Président Directeur Général.

Ayant pour avocat : Me BALK-NICOLAS membre de la SELARL BAILLEUX-BALK-NICOLAS - DOUBLET avocats inscrits au barreau de QUIMPER-

Il sera procédé à la mise en vente au plus offrant et dernier enchérisseur du bien dont la désignation suit :

COMMUNE DE QUIMPER

6 rue de la Tourelle

le tout cadastré section CD n°3 pour 4 a et 54 ca. lot n°8 et lot n°2.

Lot n° 8 :

la propriété privative, au rez-de-chaussée du bâtiment principal, en bordure et sur rue : une pièce à usage de magasin,

Sur cour : cuisine, salle de bains et débarras, couloir et chaufferie

Dans les bâtiments annexes : laboratoire et fournil avec four,

Et les trois cent cinquante-six millièmes des parties communes.

Lot n°2 :

A l'Est et occupant l'extrémité de la propriété : une grande pièce à usage d'atelier et réserves de boulangerie, et les quarante-six millièmes des parties communes.

Biens inoccupés

MISE A PRIX

18 000.000 € (dix huit mille euros)

(enchères par 500 €)

Les biens ci dessus seront vendus aux jour, heure et lieu sus indiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal de Grande Instance de Quimper le 19 juillet 2013 portant le N°

13/00014 et au cabinet d'avocats où toute personne peut en prendre connaissance.

Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper.

Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication

rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS